

Du nord au sud, une terre de contrastes, entre agriculture et tourisme

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 190 • Janvier 2025



Le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus vaste de France métropolitaine. Si près de huit habitants sur dix résident dans une commune rurale, deux sur trois vivent également sous l'influence d'une ville. Cinq régions naturelles composent ce territoire très hétérogène : les Monts Dôme (aussi appelés Chaîne des Puys), les Monts Dore, l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal. Chacune de ces zones présente ses propres caractéristiques. Les habitants des Monts Dôme, au niveau de vie nettement plus élevé, travaillent majoritairement à l'extérieur du territoire. Les Monts Dore, très touristiques, concentrent la moitié des capacités d'accueil en hôtels et en campings. La population du Cézallier et de l'Artense, plus âgée qu'ailleurs, ne dispose pas de tous les équipements de santé. Enfin, les Monts du Cantal sont très agricoles, avec une production tournée vers le lait et les fromages.

Le Parc naturel régional (PNR) des Volcans d'Auvergne a été créé en 1977 pour préserver et valoriser les différents patrimoines naturels, culturels et humains de ce territoire, en mettant en œuvre une politique d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement. Composé de 147 communes, il est localisé au cœur du Massif central, à cheval sur le Puy-de-Dôme et le Cantal. Plus précisément, il se situe à l'ouest de Clermont Auvergne Métropole et est bordé par Riom au nord, Bort-les-Orgues et Mauriac à l'ouest, Issoire, Brioude et Saint-Flour à l'est et Aurillac au sud. Du nord au sud, il s'étire sur 120 km et occupe près de 400 000 hectares, ce qui en fait le plus grand PNR de France métropolitaine. C'est un massif de moyenne montagne, composé de cinq régions naturelles : les Monts Dôme (aussi appelés Chaîne des Puys), les Monts Dore, l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal.

Un territoire rural périurbain attractif

En 2021, le PNR des Volcans d'Auvergne compte 90 800 habitants, dont les trois quarts résident dans les Monts Dôme et les Monts du Cantal. Près de huit habitants sur dix vivent dans une commune rurale, contre moins d'un sur deux dans l'ensemble des PNR d'Auvergne-Rhône-Alpes, dénommé ci-après **territoire de comparaison** ► **figure 1**. Il est peu densément peuplé

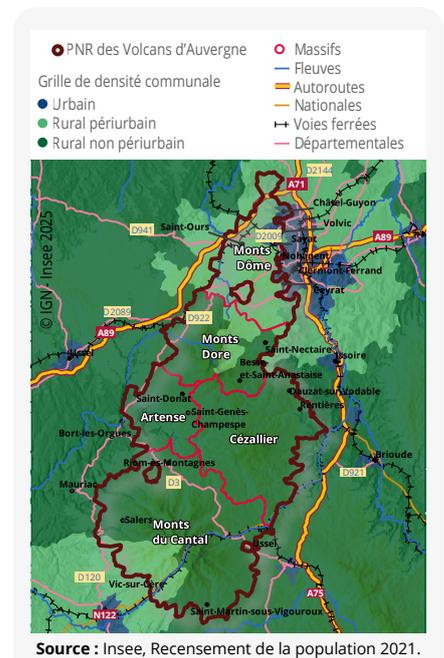
(23 hab/km², contre 57 hab/km² dans le territoire de comparaison) et ses communes sont principalement de petite taille (600 habitants en moyenne, contre 1 100 habitants). Les deux plus grandes, Ceyrat et Châtel-Guyon, comptent 6 400 et 6 300 habitants.

Si la majorité des habitants vit dans une commune rurale, deux tiers résident aussi dans une commune située dans une **aire d'attraction des villes (AAV)** ► **figure 2**. Les principales couronnes de ces AAV sont celles qui entourent Clermont-Ferrand, Aurillac et Issoire, leurs pôles étant tous à l'extérieur du PNR.

Le **niveau d'équipement** d'un PNR est généralement inférieur à celui d'un territoire non préservé, de par ses engagements de protection de l'environnement. Ainsi, les temps d'accès à certains équipements, notamment de la **gamme de proximité**, sont plus longs. Le caractère nettement plus rural du PNR des Volcans d'Auvergne restreint l'accès aux équipements, compliquant parfois le quotidien de la population.

Entre 2015 et 2021, la population du parc a très peu évolué (+810 personnes, soit +0,15 % en moyenne par an). Le déficit du **solde naturel** (-0,43 %, -2 330 personnes) est compensé par le dynamisme **migratoire** (+0,58 %, +3 140 personnes). La croissance démographique concerne principalement le nord du PNR, à proximité de Clermont-Ferrand, Riom et Chamalières ► **figure 3**. Entre 2015 et 2021, les Monts

► 1. Territoire du PNR des Volcans d'Auvergne



Dôme ont gagné 2 280 personnes, tandis que tous les autres massifs ont perdu de la population. La baisse est particulièrement importante dans les Monts du Cantal (-1 090 personnes).

En 2021, sept arrivants sur dix dans le PNR arrivent d'Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi eux, 45 % viennent de l'unité urbaine de Clermont-Ferrand, et s'installent à proximité dans les Monts Dôme.

► 2. Carte d'identité du territoire

	PNR des Volcans d'Auvergne	Ensemble des PNR de la région	Auvergne-Rhône-Alpes	Monts Dôme	Monts Dore	Artense	Cézallier	Monts du Cantal
Population 2021	90 800	940 600	8 114 400	47 500	12 500	4 600	6 000	20 400
Densité (en hab./km ²)	23,2	57,0	114,6	85,1	20,9	12,4	6,5	13,7
Nombre de communes	147	831	4 027	25	20	12	33	57
Part de la population résidant dans une AAV (en %)	65,4	86,3	91,9	100,0	14,1	58,1	14,2	32,5
Part des moins de 20 ans (en %)	20,2	22,6	24,1	23,8	18,4	14,7	14,0	15,9
Part des 65 ans ou plus (en %)	26,4	23,6	20,3	21,2	26,6	34,2	35,3	33,8
Taux de variation annuel moyen de la population (2010-2015) (en %)	0,25	0,33	0,78	1,19	-0,20	-0,31	-1,40	-0,77
dû au solde naturel (en %)	-0,30	0,13	0,43	0,29	-0,52	-0,83	-1,35	-0,91
dû au solde migratoire (en %)	0,54	0,20	0,35	0,91	0,32	0,52	-0,05	0,13
Taux de variation annuel moyen de la population (2015-2021) (en %)	0,15	0,25	0,49	0,82	-0,04	-0,65	-0,47	-0,87
dû au solde naturel (en %)	-0,43	-0,07	0,25	0,14	-0,67	-0,96	-1,48	-1,12
dû au solde migratoire (en %)	0,58	0,32	0,24	0,68	0,63	0,31	1,01	0,25
Gain de population 2015-2021	810	14 050	236 660	2 280	-30	-180	-170	-1 090

Note : Du fait des arrondis, la somme des données par massif peut être légèrement différente du total de la zone.

Lecture : Le PNR des Volcans d'Auvergne compte 90 800 habitants en 2021, dont 65,4 % vivent dans une aire d'attraction des villes (AAV). Par ailleurs, 20,2 % de la population est âgée de moins de 20 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale.

Une population plus âgée que celle de l'ensemble des PNR

En 2021, plus d'un quart des habitants a 65 ans ou plus, soit 24 000 personnes. Cette part est supérieure à celle de la zone de comparaison (+2,8 points) et à celle de la région (+4,0 points). En outre, pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans, 131 ont 65 ans ou plus, soit un ratio bien supérieur à celui de l'ensemble des PNR (104) et de la région (84).

Si les tendances démographiques observées en 2021 se prolongeaient, la population continuerait de croître légèrement jusqu'en 2050 pour atteindre 94 400 personnes, avant d'amorcer une diminution pendant deux décennies. À l'horizon 2070, la population s'établirait à 93 900 personnes. La part des plus de 75 ans doublerait presque (12,1 % en 2021, 20,8 % en 2070), comme celle des plus de 85 ans qui passerait de 3,0 % à 5,5 %.

Les habitants du PNR des Volcans d'Auvergne sont moins pauvres (taux de pauvreté égal à 11,6 %) que ceux du territoire de référence (14,5 %) et que ceux de la région (13,3 %) ► **figure 4**.

Des emplois plus souvent dans l'agriculture qu'ailleurs

En 2021, 14,3 % des emplois sont agricoles (soit 3 800 emplois), contre 4,0 % pour le territoire de comparaison et 2,2 % pour la région.

Le poids de l'agriculture a toujours été très important dans le PNR, même si sa part n'a cessé de diminuer au fil du temps (-24,6 points de 1975 à 2021), plus nettement que dans la zone de comparaison (-10,6 points). L'élevage bovin a une place conséquente avec la production de lait et de fromages, cette dernière détenant cinq appellations d'origine protégée (AOP) au cœur du Parc : le Salers, le Cantal, la Fourme d'Ambert, le Bleu d'Auvergne et le Saint-Nectaire.

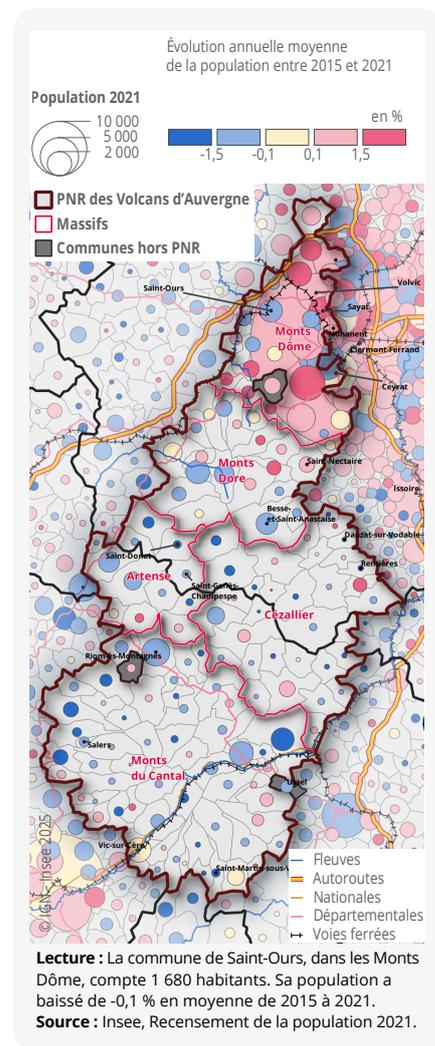
L'industrie demeure relativement bien implantée, avec 13,9 % des emplois (contre 15,6 % pour l'ensemble des PNR et 14,8 % pour la région). Sa part augmente au cours des dix dernières années (+1,3 point). En lien direct avec l'agriculture, l'industrie du PNR suit une logique de filière : l'élevage bovin génère la production de lait, de fromages, de viande et de cuir. Sept emplois industriels sur dix relèvent de l'industrie alimentaire, dont les principaux établissements sont la société des eaux de Volvic (890 emplois), la société fromagère de Riom (190 emplois), la société laitière des Volcans d'Auvergne (130 emplois) et la Nouvelle Laiterie de la Montagne (110 emplois). Un emploi industriel sur dix appartient à l'industrie du cuir et de la chaussure, comme la Maroquinerie de Sayat et le commerce de gros du groupe Totes Isotoner SA. Les employés (26,4 % des emplois) et les ouvriers (21,7 %) sont ainsi surreprésentés dans le PNR. Le statut d'artisan concerne 11,4 % des actifs occupés, plus que dans le territoire de comparaison (8,8 %) et que dans la région (7,6 %).

Le secteur tertiaire comprend deux tiers des emplois (65,5 %), un poids inférieur à celui du territoire de comparaison (73,6 %) et de la région (76,1 %). Le domaine marchand compte plus d'emplois que le secteur non marchand (35,6 % contre 29,9 %) et il a progressé plus vite au cours des dix dernières années (respectivement +2,7 points contre +0,8 point).

La part du tertiaire augmente depuis 1975, bien qu'elle reste inférieure à celle de l'ensemble des PNR de la région (+25,5 points, contre +30,1 points), du fait du poids très important de l'agriculture. L'emploi public, dispersé sur de nombreux établissements, concentre trois emplois du PNR sur dix (8 010 emplois).

Parmi les 42 100 personnes actives dans le PNR, 6,9 % se déclarent au chômage, les autres sont en emploi. En 2021, le territoire offre 67 emplois pour 100 actifs occupés. Numériquement, l'offre d'emploi est,

► 3. Population 2021 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2015 et 2021



par conséquent, très insuffisante pour occuper tous les actifs du PNR, ce qui induit de nombreux déplacements domicile-travail, principalement des Monts Dôme vers Clermont Auvergne Métropole (12 200 déplacements quotidiens, soit un quart des navettes) ► **figure 5**. L'utilisation de véhicules personnels pour les déplacements domicile-travail génère des émissions de CO₂. Dans le PNR, seulement

► 4. Caractéristiques socio-économiques du territoire en 2021

	PNR des Volcans d'Auvergne	Ensemble des PNR de la région	Auvergne-Rhône-Alpes	Monts Dôme	Monts Dore	Artense	Cézallier	Monts du Cantal
Niveau de vie annuel médian (en euros)	23 620	23 220	23 800	26 200	21 680	20 640	19 220	20 980
Part des salaires, traitements et indemnités chômage (en %)	60,8	64,2	70,3	70,1	53,5	45,9	38,6	46,8
Taux de pauvreté (en %)	11,6	14,5	13,3	6,8	15,0	18,2	23,1	16,8
Part des chômeurs dans la population active de 15-64 ans (en %)	6,9	10,8	10,3	7,0	7,2	6,6	7,2	6,3
Taux d'emploi des 25-54 ans (en %)	88,8	82,5	83,2	89,3	89,1	87,8	86,7	87,9
Part des actifs au lieu de résidence travaillant hors du PNR (en %)	55,2	47,9	6,2	79,4	26,4	58,9	30,1	34,8
Part des actifs occupés du PNR résidant en dehors du PNR (en %)	33,3	40,7	2,3	52,9	34,0	31,4	24,5	28,4

Lecture : Dans le PNR des Volcans d'Auvergne, la moitié des habitants a un niveau de vie inférieur à 23 620 euros. Les salaires, traitements et indemnités chômage représentent en moyenne 60,8 % de leur revenu disponible.

Sources : Insee DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Recensement de la population 2021, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

25 % des voitures sont considérées peu polluantes (électriques ou de Crit'air 1) contre 30 % dans la région. Ainsi, les enjeux de développement portent à la fois sur une offre de transports moins carbonés et sur le développement du covoiturage et des transports en commun.

Huit actifs des Monts Dôme sur dix travaillent à l'extérieur

Les Monts Dôme concentrent plus de la moitié de la population du PNR en 2021 (47 500 habitants). Viennent ensuite les Monts du Cantal (22,5 %), les Monts Dore (13,8 %) et enfin, le Cézallier et l'Artense (11,7 %, soit respectivement 6,6 % et 5,1 %).

La moitié des habitants des Monts Dôme a moins de 44 ans. Ce territoire est dynamique et connaît une forte croissance démographique, principalement portée par le **solde migratoire** (+0,68, soit 1 900 nouveaux résidents sur la période 2015-2021, contre +0,58 pour le PNR). Les arrivants sont jeunes. La moitié d'entre eux a entre 25 et 39 ans, contribuant ainsi au rajeunissement de la population du massif. Ils sont aussi plus souvent diplômés du supérieur. Les cadres et professions intermédiaires y sont surreprésentés.

Toute la population des Monts Dôme vit sous l'influence urbaine de Clermont-Ferrand. Près d'un habitant sur deux réside dans sa ceinture urbaine et les autres demeurent dans des communes rurales périurbaines. Comme le territoire ne dispose que de 44 emplois pour 100 actifs occupés, il est fortement dépendant de l'extérieur pour l'emploi. Huit résidents sur dix (21 000 personnes) travaillent en dehors des Monts Dôme, contre un sur deux dans le PNR. La moitié des navetteurs sortants (8 080 personnes) travaille à Clermont-Ferrand. Les navetteurs quittant les Monts Dôme mettent en moyenne 26 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 35,2 % sont des professions intermédiaires et 25,7 % sont des cadres, ce qui s'explique par la forte présence des fonctions métropolitaines dans l'agglomération clermontoise. À l'inverse, la moitié des emplois des Monts Dôme sont occupés par des non-résidents qui viennent de Clermont-Ferrand, Riom, Chamalières. Ils

travaillent principalement en tant qu'ouvriers ou professions intermédiaires dans des entreprises industrielles agroalimentaires ou de fabrication de cuir liées au luxe.

De ce fait, les habitants des Monts Dôme sont plus aisés que ceux du PNR : leur **niveau de vie annuel médian** s'élève à 26 200 euros, contre 23 620 euros pour le PNR et 23 800 euros pour l'AAV de Clermont-Ferrand. La part de personnes **pauvres** y est aussi plus faible (6,8 %), du fait de la surreprésentation de cadres et de professions intermédiaires.

Moins touristique que les autres territoires du PNR, les Monts Dôme proposent cependant le parc Vulcania, la station thermale de Châtel-Guyon et les eaux de Volvic.

Les Monts Dore : le massif le plus touristique du PNR

Le massif des Monts Dore est très touristique. Il compte 514 **lits touristiques** pour 100 habitants, soit trois fois plus que l'ensemble du PNR. Il concentre la moitié des capacités d'accueil en hôtels ou en campings et quatre résidences secondaires sur dix.

Dans les Monts Dore, 15 % des emplois relèvent de l'hébergement-restauration, soit le double du PNR. Les entreprises du tourisme sont implantées dans des domaines aussi variés que les agences de voyages et les offices de tourisme, les activités thermales (comme les thermes du Mont Dore et les grands thermes de la Bourboule) ou les remontées mécaniques (Société Pavin Sancy, Remontées mécaniques des Monts Dore).

Les atouts liés au patrimoine naturel du massif permettent le développement d'activités touristiques telles que les visites des fontaines pétrifiantes à Saint-Nectaire ou les pentes du volcan du Puy de Sancy.

Le Cézallier et l'Artense : une population plus pauvre, âgée et ne disposant pas de tous les équipements de santé

Le Cézallier et l'Artense sont les territoires du PNR où la population est la plus âgée.

La moitié de la population a plus de 57 ans pour le Cézallier et plus de 56 ans pour l'Artense. Les personnes de 65 ans et plus sont deux fois plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. Entre 2015 et 2021, la population décroît de 0,47 % par an en moyenne pour le Cézallier (-180 personnes), et de 0,65 % pour l'Artense (-170 personnes). Cette baisse provient exclusivement du déficit du solde naturel (-1,48 % pour le Cézallier et -0,96 % pour l'Artense), alors que le solde migratoire reste positif, respectivement à +1,01 % et +0,31 %. Au sein du PNR des Volcans d'Auvergne, les habitants de ces deux massifs sont également les plus pauvres : le revenu annuel médian s'établit à 19 220 euros dans le Cézallier et à 20 640 euros dans l'Artense.

Presque tous les équipements de la gamme de proximité sont disponibles dans l'Artense et le Cézallier. Au contraire, moins de quatre équipements de la **gamme intermédiaire** sur dix sont présents dans l'Artense et six sur dix dans le Cézallier. Ces deux massifs ne disposent pas, par exemple, de commerce spécialisé en fruits et légumes, de laboratoire d'analyses médicales et de magasin d'optique en 2023. Tous les habitants du Cézallier et quatre résidents de l'Artense sur dix vivent à plus d'un quart d'heure d'un laboratoire d'analyses médicales, contre près d'un quart pour la zone de référence. Le manque d'équipements se fait encore plus sentir pour ceux de la **gamme supérieure**. L'Artense ne dispose en effet que de 9 % de ces équipements et le Cézallier, 16 %. Par exemple, plus de huit personnes sur dix accèdent à des urgences en plus d'une demi-heure dans ces deux massifs, contre seulement trois sur dix dans l'ensemble du PNR. Ces deux zones font, par conséquent, face à un enjeu d'accompagnement d'une population vieillissante en termes d'accès aux équipements.

Les Monts du Cantal : reflet du PNR

Les capacités d'accueil touristique sont importantes dans le PNR (157 lits touristiques pour 100 habitants, contre 38 pour la région). Avec 195 lits pour 100 habitants, les Monts du Cantal sont un massif touristique. Trois chambres d'hôtel du PNR

sur dix sont situées dans ce territoire, qui compte, de plus, une forte part de résidences secondaires (35 % contre 30 % pour le PNR).

L'ensemble des communes de ce massif est classé « zone de montagne ». Les zones agricoles bénéficient donc d'aides financières pour compenser des difficultés liées à l'altitude, à la pente ou au climat, qui ne permettent pas de varier les activités économiques.

Avec deux emplois sur dix, l'agriculture est surreprésentée dans les Monts du Cantal (14,3 % pour le PNR), avec notamment la production de lait et la fabrication de fromages.

Le territoire offre un nombre d'emplois relativement élevé (91 emplois pour 100 actifs, contre 68 pour le PNR). De grandes entreprises sont implantées sur ce territoire, telles que la société de commerce de gros Totes Isotoner, à Saint-Martin-Valmeroux, qui commercialise des chaussures, gants et parapluies, ainsi que les établissements de l'industrie alimentaire de la société fromagère de Riom, situés à Riom-es-Montagnes.

Plus de trois actifs sur dix quittent les Monts du Cantal pour aller travailler, soit près de 2 900 navetteurs. Parmi eux, 850 personnes travaillent à Aurillac et 510 à Saint-Flour. Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus concernés. Plus de neuf navetteurs sur dix utilisent leur véhicule personnel pour sortir des Monts du Cantal. ●

Johanne Aude, Évelyne Cuomo, Aline Labosse (Insee)

[Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr](#)

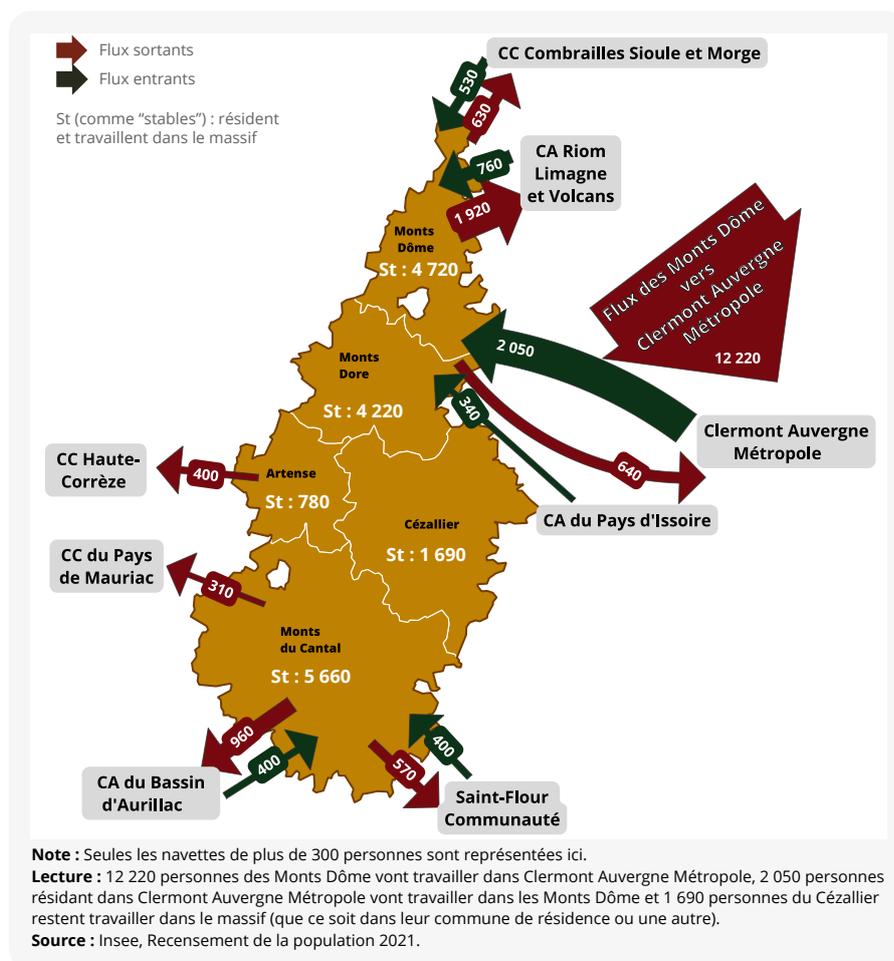
► Sources et méthode

Les données sont extraites du **Recensement de la population 2021**, du fichier **Filosofi 2021** (Fichier localisé social et fiscal), ainsi que de la **Base permanente des équipements** (BPE) 2023.

Les données relatives au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne sont analysées et comparées à un « territoire de comparaison », permettant d'identifier certaines spécificités ou enjeux propres au parc. Ce **territoire de comparaison**, ou zone de référence, est composé de l'ensemble des PNR de la région Auvergne Rhône-Alpes, à savoir les PNR du Pilat, des Monts d'Ardèche, du Vercors, du Massif des Bauges, de la Chartreuse, du Livradois-Forez, des Baronnies provençales ainsi que celui des Volcans d'Auvergne.

Les communes de Nébouzat dans le Puy-de-Dôme ainsi que celles de Valette et d'Ussel dans le Cantal n'ont pas été prises en compte dans l'étude car elles n'ont pas adhéré à la charte du PNR des Volcans d'Auvergne.

► 5. Navettes domicile-travail entre les massifs du PNR et les EPCI alentour en 2021



► Définitions

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est identique pour tous les individus d'un même ménage. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population pauvre au seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain.

La classification des **équipements en gammes** a pour objectif de réunir des équipements qui sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. Il existe trois gammes : la **gamme de proximité**, la **gamme intermédiaire**, et la **gamme supérieure**. Par ailleurs, le **niveau d'équipement** donne le nombre d'équipements pour 10 000 habitants. Le **solde naturel** est la différence entre le nombre des naissances et celui des décès. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif et de déficit dans le cas contraire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et celles qui en sont sorties au cours de la période considérée.

Le **lit touristique** est la capacité d'accueil des hébergements exprimée en lits. On compte, par exemple, deux lits pour une chambre d'hôtel, trois pour un emplacement de camping, cinq pour une résidence secondaire.

► Pour en savoir plus

- **Lécroart A., Roy B.**, « Le Grand Clermont : un territoire dynamique et attractif », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 175, décembre 2023.
- **Danis N., Privas C.**, « Département du Cantal : des dynamiques récentes malgré la faible densité et l'enclavement du territoire », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 171, novembre 2023.
- **Lécroart A., Roy B.**, « Puy-de-Dôme - Un département fortement polarisé autour de Clermont-Ferrand », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 136, janvier 2022.

